

Décret portant Nomination et Promotion, à
Titre Exceptionnel et Etranger, dans
l'Ordre National du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître de l'Ordre National,

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;
VU le Décret n° 147/PR du 16 Mai 1967 portant formation du Gouvernement ;
VU la Loi n° 65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois n°s 60-26 du 21
Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du
Dahomey ;
VU le Décret n° 124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chance-
lier de l'Ordre National du Dahomey ;
VII le Décret n° 125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du
Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
SUR la proposition du Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Dahoméennes,
Après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. - Est nommé et promu, à Titre Exceptionnel et Etranger, dans l'Ordre
National du Dahomey, au Grade d'Officier, pour prendre rang du 3 Juillet 1967 :

Le Médecin Commandant des Troupes de Marine
BICHET Bernard
né le 3 Décembre 1928
Directeur du Service de Santé des Forces Armées Dahoméennes -
18 ans de Services -

"Officier Supérieur de grande valeur morale et professionnelle. Techni-
cien averti. A su, avec désintéressement et abnégation, donner l'impul-
sion nécessaire au Service de Santé des Forces Armées Dahoméennes".

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République
du Dahomey -

Fait à COTONOU, le 30 Juin 1967

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


Général Christophe SOGLO.

M.S.COULIBALY.

AMPLIATIONS :

PR.....	4	INTERESSE.....	1
MINISTERES.....	11	GRANDE CHANCELLERIE.....	10
ETAT-MAJOR.....	2	DGAJL.....	2
SGG.....	4	IAA.....	2
CS.....	6	JORD.....	1